

Brevet Professionnel Esthétique Parfumerie

En alternance

Diplôme national de niveau IV qui atteste de l'acquisition d'une haute qualification dans l'exercice d'une activité professionnelle définie à caractère artisanal, commercial, administratif ou social. Le programme du BP change à partir de la session 2020. L'EISEC vous forme donc au nouveau programme du brevet professionnel en adéquation avec le programme officiel de l'éducation nationale.



Caractéristiques de la formation

Durée de la formation	Niveau	Caractéristiques	Méthodes mobilisées et Modalités d'évaluation
2 ans	IV	<p>Conditions d'inscription à l'examen :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Être titulaire du CAP esthétique - Suivre une formation de 400 heures minimum par an en moyenne et justifier : <ul style="list-style-type: none"> • soit d'une période d'activité professionnelle de 5 ans en rapport avec la finalité du diplôme postulé, • soit d'une période d'activité professionnelle de 2 ans en rapport avec la finalité du diplôme postulé pour les titulaires d'un diplôme de niveau V ou plus. - Trouver une entreprise d'accueil et signer un contrat de professionnalisation ou un contrat d'apprentissage d'une durée de 24 mois. <p>Particularités de la formation à l'EISEC :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 18 élèves maximum/classe - Rythme de l'alternance : 1,5 jours de cours par semaine - L' EISEC accompagne les entreprises et les stagiaires dans leurs démarches pour la signature d'un contrat par alternance. <p>Formations complémentaires</p> <ul style="list-style-type: none"> - L' EISEC vous propose des spécialisations en Soins Corps, Prothésie Ongulaire et Modelages bien être Spa/Thalasso en fin de formation 	<p>Méthodes pédagogiques mobilisées : Cours théoriques avec supports de formation et vidéo projection/ formation pratique en binôme.</p> <p>Modalités d'évaluation : Evaluations formatives à la fin ou au début de chaque cours, évaluations sommatives chaque mois. Des examens blancs sont organisés en cours d'année afin de valider les acquis des stagiaires et permettre une mise en situation avant l'examen final.</p> <p>Modalités et délai d'accès : Inscriptions de Septembre à juin après entretien de motivation et dans la limite des places disponibles</p>

Règlement d'examen

	Domaine professionnel	Mode	Durée	Coef.
E1	Prestation de beauté et de bien être visage et corps	Écrit, pratique et oral	7h30	13
E2	Relation client, valorisation et animation de l'entreprise	Écrit et oral	2h20	7
E3	Vie et gestion de l'entreprise	Écrit	3h	5
	Domaine connaissances générales			
E4	Expression et connaissance du monde	Écrit	3h	3
E5	Langue vivante ⁽¹⁾	Oral	20 min	1

⁽¹⁾ Ne sont autorisés à l'examen que les langues vivantes étrangères enseignées dans l'Académie : anglais, allemand, italien, espagnol

Rythme de l'alternance



La formation BP en alternance se prépare soit :

- En contrat d'apprentissage,
- En contrat de professionnalisation

La formation est gratuite pour le stagiaire/apprenti qui est rémunéré un pourcentage du SMIC en fonction de son âge par l'entreprise d'accueil.

Formations complémentaires après le Brevet Professionnel

Les élèves titulaires du Bac Professionnel peuvent :

- préparer le BTS Esthétique Cosmétique Parfumerie en formation initiale ou en alternance en contrat de professionnalisation ou contrat d'apprentissage.
- préparer le diplôme international CIDESCO pour commencer une carrière à l'étranger
- préparer le CQP styliste ongulaire en formation initiale ou en alternance en contrat de professionnalisation.
- préparer le CQP SPA Praticien en formation initiale ou en alternance en contrat de professionnalisation.
- Préparer la formation « EXPERT » Technico-opérateur de SPA en alternance ou en formation initiale (titre de niveau III soit bac+2).

Dans le cadre des formations par alternance, l'élève touche un salaire correspondant à un pourcentage du SMIC en fonction de son âge et la formation est prise en charge par un organisme financeur.

Perspectives de carrière

Les élèves ayant réussi avec succès les différentes épreuves du Brevet Professionnel auront la possibilité de rentrer dans la vie active en tant que :

- esthéticien (ne), conseiller (ère) de vente en esthétique, animateur (trice), responsable de magasin, chef(fe) d'entreprise.

Plusieurs secteurs d'activités sont envisageables :

- instituts de beauté, parfumeries, salons de coiffure, les grands magasins,
- sociétés de distribution de produits cosmétiques, franchises, parapharmacies,
- thalassothérapies, hôpitaux, maisons de retraite, établissements de tourisme, centre de vacances, de loisir, de remise en forme, établissement de soins, de cure, de convalescence, de réadaptation, d'hébergement pour personnes âgées, organismes culturels et médiatiques, entreprises de distribution de matériels professionnels, entreprises de fabrication de matériels professionnels et produits cosmétiques, centres carcéral ou association de réinsertion sociale, secteur indépendant à domicile ou en entreprises.

Enseignement International Spécialisé en Esthétique Coiffure

Financement de la formation

La formation BP est un diplôme reconnu par l'état, plusieurs possibilités de financement s'offrent à vous :

- **En alternance dans un institut/parfumerie/SPA**

Formation du stagiaire prise en charge par une organisme Paritaire. Le stagiaire est rémunéré par l'entreprise d'accueil un pourcentage du SMIC en fonction de son âge. Possibilité de réaliser la formation en contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation à l'école.



Pour toutes questions concernant les possibilités de financement qui s'offre à vous, n'hésitez pas à contacter notre secrétariat au 03 80 66 70 08 qui vous accompagnera dans vos démarches (sur rendez-vous).

Passage de l'examen

Une session d'évaluation par an en mai/juin

Taux de réussite 2019

- 100% de réussite à l'examen du BP depuis 2007